

Quartier de Consolat Ruisseau Mirabeau

Ville de Marseille

4 456 habitants



15% de la population des quartiers prioritaires du PT du Nord Littoral Est réside sur Consolat Ruisseau Mirabeau

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des QP du Nord Littoral Est
La Viste	2 887	9,5%
Consolat Ruisseau Mirabeau	4 456	14,6%
La Calade Campagne Lévêque	4 692	15,4%
Les Aygalades	1 660	5,4%
La Savine	2 602	8,5%
La Cabucelle	14 231	46,6%
QP du PT - Nord Littoral Est	30 528	100,0%
QP d'Aix-Marseille-Provence	301 949	

Source : CGET & Insee 2013

30 528 habitants résident sur les 6 quartiers de la Politique de la ville du PT du Nord Littoral Est. Ils représentent 10% de la population habitant dans les quartiers de la Politique de la ville de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

4 456 habitants résident sur le quartier de Consolat Ruisseau Mirabeau soit 15% de la population des QP du pôle territorial.

Note méthodologique :

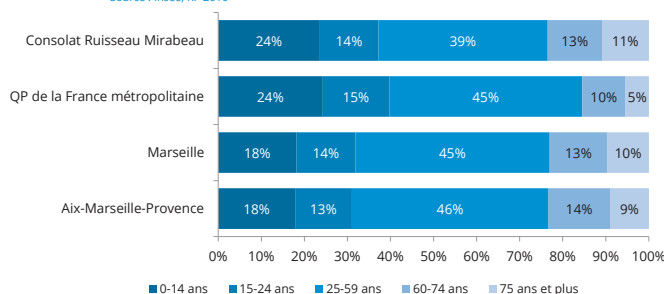
L'insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

Tous les graphiques et tableaux de ce document sont construits à partir de ces données à l'exception de la partie «revenus-pauvreté».

38% de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge

Source : Insee, RP 2010



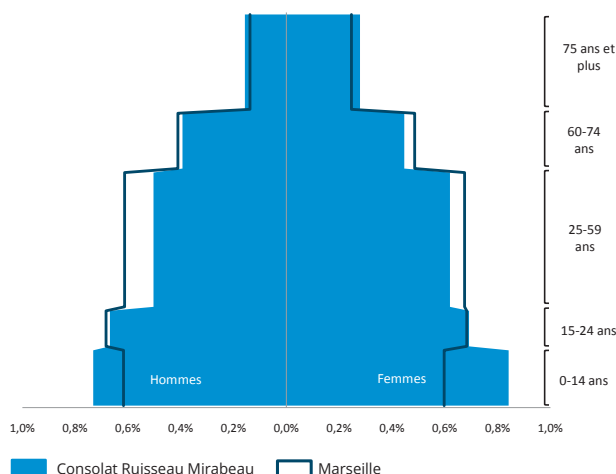
Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier Consolat Ruisseau Mirabeau possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi 38% de sa population a moins de 25 ans (**1 050 enfants de moins de 15 ans et 610 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **39%** des habitants du quartier (**1 750 personnes**).

24% du quartier a 60 ans ou plus (**dont 560 personnes de 60-74 ans et 490 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges ci-contre montre la sur-représentation des moins de 15 ans dans le quartier au regard de la ville de Marseille mais aussi une légère sur-représentation des 75 ans et plus.



1,2 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus

L'indice d'évolution des générations âgées est plus faible que l'indice observé au niveau communal. **Le quartier compte ainsi en 2010, 1,2 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus** (contre 1,4 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus à Marseille).

Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement moins important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

L'indice de jeunesse est par contre supérieur à la moyenne communale (1,3 contre 1,1). Ce qui signifie qu'il y a 1,3 fois plus de jeunes (moins de 20 ans) dans le quartier que de 60 ans et plus.

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		indice
		60-74 ans	75 ans et plus	
Consolat Ruisseau Mirabeau	1,3	561	486	1,2
QP de la France métropolitaine	2,1	485 285	259 459	1,9
Marseille	1,1	114 403	81 724	1,4
Aix-Marseille-Provence	1,0	261 378	165 156	1,6

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Plus l'indice est fort, plus la population est jeune, mais induit un vieillissement à venir important.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (bascullement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

Des ménages plus grands que sur le reste de la commune

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Consolat Ruisseau Mirabeau	2,5	1 782
QP de la France métropolitaine	2,3	2 089 043
Marseille	2,2	379 139
Aix-Marseille-Provence	2,3	787 791

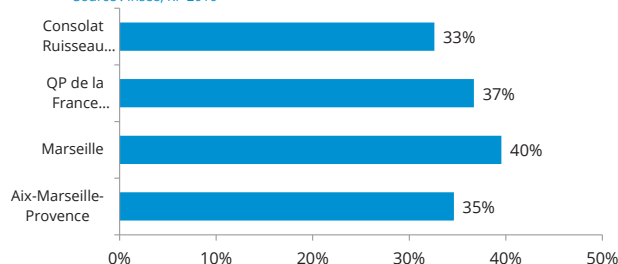
Source : Insee, RP 2010

Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 1 780.

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus élevée qu'à l'échelle communale et intercommunale (2,5 contre respectivement 2,2 et 2,3).

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee, RP 2010

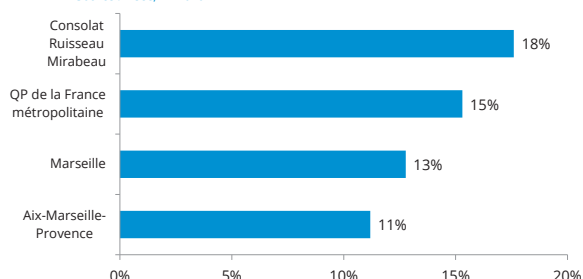


La proportion de personnes seules explique en partie ce phénomène puisqu'elle est plus faible sur le quartier (33%) que sur la commune (40%).

On estime ainsi à 580 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 370 sont des femmes et 210 des hommes (63 et 37%).

Part des familles monoparentales

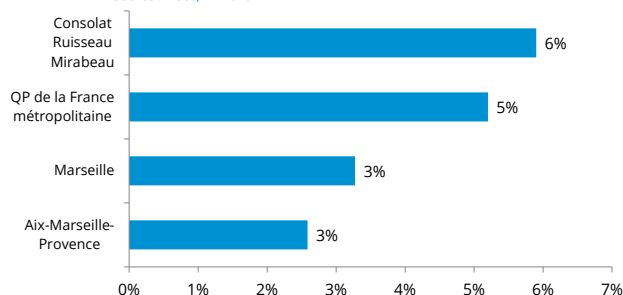
Source : Insee, RP 2010



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 18% des ménages sont monoparents, soit 630** (contre 13% à l'échelle communale).

Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



6% des ménages du quartier sont des ménages de 6 personnes ou plus (105 ménages), soit plus qu'au niveau communal et intercommunal (3%).

A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion est de 5%.

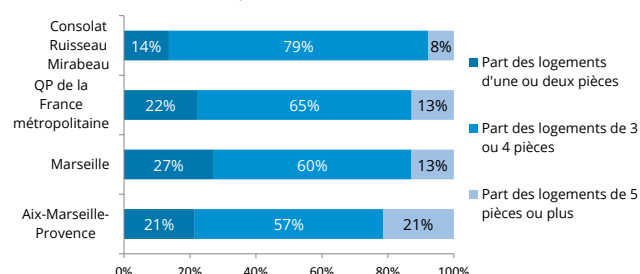
79% des ménages vivent dans un T3 ou un T4

Le nombre de personnes par ménage sur le quartier est plus élevé qu'en moyenne sur la commune, la proportion de **T1 ou T2** y est aussi plus faible (**14% des résidences principales contre 27%, soit 240 environ**).

En revanche la proportion de logements de taille moyenne (T3 et T4) atteint 79% (1 400 logements), contre 60% à l'échelle communale.

Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



13% d'étrangers dans la population du quartier

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Consolat Ruisseau Mirabeau	588	13%
QP de la France métropolitaine	893 693	19%
Marseille	66 303	8%
Aix-Marseille-Provence	104 234	6%

Source : Insee, RP 2010

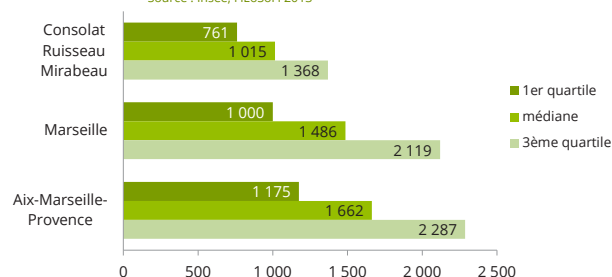
13% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 590 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (8% d'étrangers à l'échelle communale).

Un niveau de vie médian mensuel de 1 015€

Avec un niveau de vie médian de 1 015€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 470€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 240€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 750€ que ceux de la commune.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation
(en euros)
Source : Insee, FiLoSoFi 2013



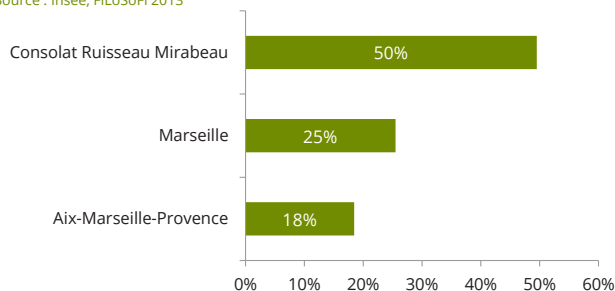
Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2013.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

La moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiLoSoFi 2013



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **50% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 2 210 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

34% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Consolat Ruisseau Mirabeau	603	33,8%	121	482	6,8%	27,0%
Marseille	69 568	18,3%	17 882	51 686	4,7%	13,6%
Aix-Marseille-Provence	106 207	18,3%	29 550	76 657	3,8%	9,7%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

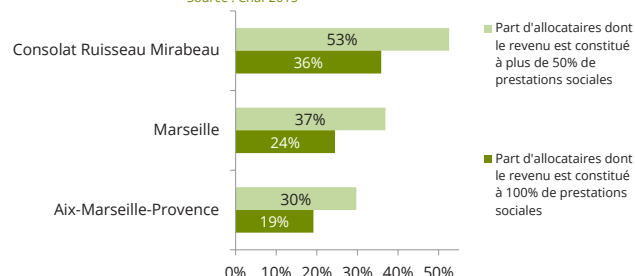
34% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit environ 600 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **16 points** à la moyenne communale. 80% de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit 480 ménages)**. Ainsi 27% des ménages recensés en 2010 par l'Insee bénéficient de cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

36% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi 53% des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant de moitié de ces prestations (635 ménages) et 36% ont des revenus dépendant totalement des prestations (430 ménages). C'est respectivement 16 et 12 points de plus que la moyenne communale.

37% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Consolat Ruisseau Mirabeau	1 519	744	476	131	60%	36%	28%	37%
Marseille	123 344	52 337	42 664	12 564	33%	17%	15%	18%
Aix-Marseille-Provence	173 551	72 221	60 638	17 940	11%	11%	9%	12%

Source : Cnam 2015

Environ 1 520 personnes bénéficient de la CMUC sur le quartier à la fin de l'année 2015, **soit 37% des assurés sociaux**. L'écart avec la commune est ici important puisqu'il atteint 19 points.

Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture le plus important se situe chez les populations jeunes (moins de 18 ans) : 60% bénéficient de la CMU-C sur le quartier, soit 740 mineurs.**

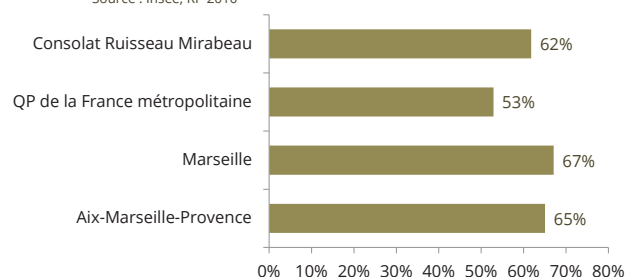
62% des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 62%, soit 9 points de plus que celui de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%) mais 5 points de moins que la moyenne communale (67%).

Taux de scolarisation des 16-24 ans

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

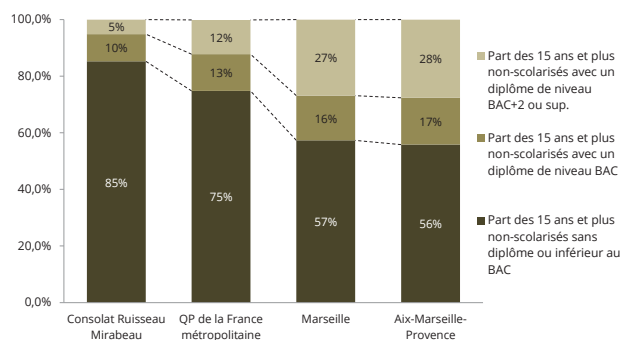
Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans.

Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

85% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 85%, soit une proportion supérieure de 10 points à la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Ce taux est également supérieur de 28 points à celui de la ville de Marseille (57%).

Par conséquent **la part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou sup. n'est que de 5% sur le quartier** contre 27% au niveau communal.

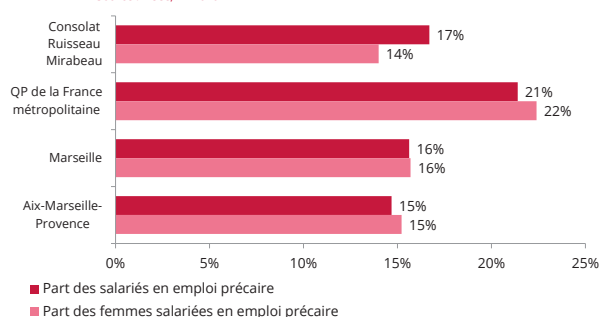
35% des 15-64 ans sont en emploi

Le taux d'emploi des 15-64 ans sur le quartier est plus faible que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (35% contre 47%). Il est également inférieur à la moyenne communale qui atteint 55%.

Le **taux d'emploi féminin** est également plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il n'est que de **30%** (52% à Marseille).

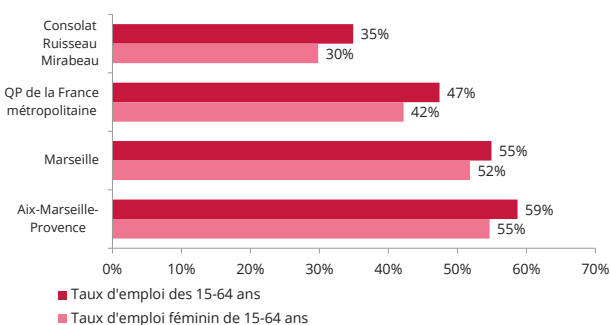
La précarité de l'emploi est moins marquée sur le quartier que la moyenne des QP de la France métropolitaine : **17% des salariés sont concernés** soit 4 points de moins mais 1 point de plus qu'à l'échelle de Marseille.

Part des salariés en emploi précaire
Source : Insee, RP 2010



Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

30% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de 2 ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes			
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
Consolat Ruisseau Mirabeau	606	350	58%	256	42%	184	30%
QP d'Aix-Marseille-Provence	46 167	26 305	57%	19 595	42%	11 365	25%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **près de 610 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident sur le quartier, dont 58% d'hommes.

Le **chômage de longue durée (2 ans ou plus)** sur le quartier est plus élevée que la moyenne des quartiers prioritaires d'Aix-Marseille-Provence (**30% contre 25%**).

Note méthodologique :

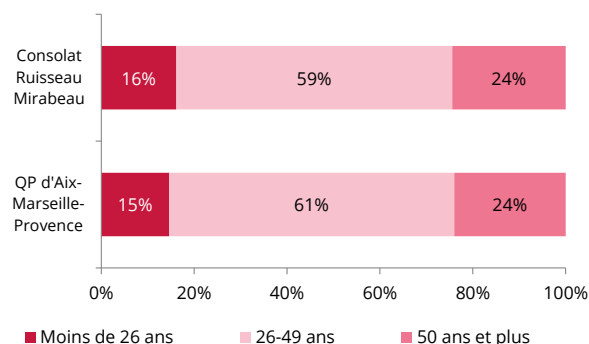
Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

Un quart des demandeurs d'emploi ont 50 ans et plus

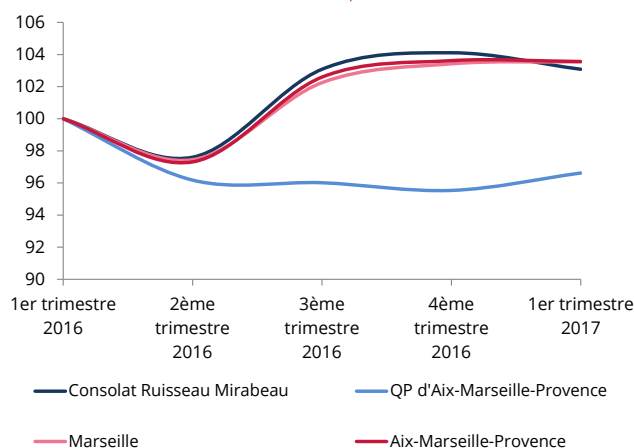
Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des DEFM des catégories ABC quel que soit le territoire. **Environ 60% des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans** sur le quartier, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 16%, et celle des personnes âgées de 50 ans et plus, 24%.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi depuis le 2ème trimestre 2016

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2016)
Source : Insee, Pôle Emploi



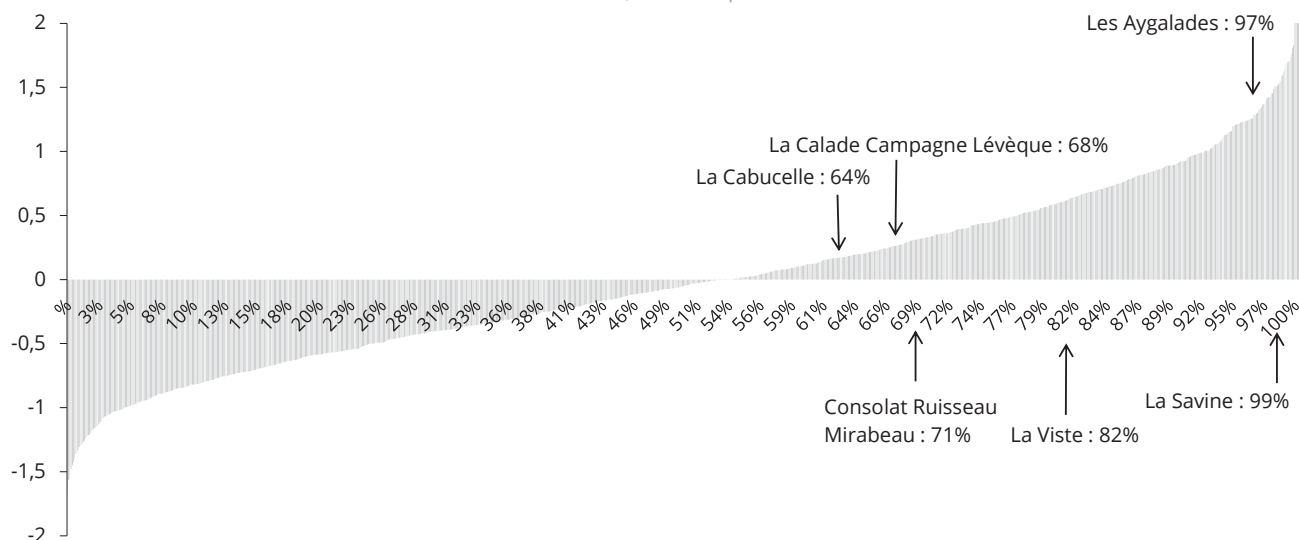
L'année 2016 est marquée par une hausse du nombre de demandeurs d'emploi à partir du 2ème trimestre. Cette augmentation est similaire aux moyennes communale et intercommunale. Au total, on observe une hausse de **30 chômeurs entre le 2ème trimestre 2016 et la 1er trimestre 2017**.

Au 1er trimestre 2017, les DEFM du quartier sont au nombre de 600.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politique de la ville par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficulté place tous les quartiers du PT du Nord Littoral Est dans la deuxième moitié de l'axe : tous les quartiers concentrent davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains, le quartier de La Savine présentant la situation la plus défavorable parmi les quartiers du PT.

Le quartier du Consolat Ruisseau Mirabeau se situe au 831ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs), c'est à dire parmi les 29% les plus fragiles.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus réparti l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

